

## "Naréoux ne sera pas une nouvelle zone commerciale", confirme le président de l'agglomération, Pascal Mercier

Pour l'instant on est très loin de la réalisation du projet car s'agissant seulement d'une demande de subvention pour une assistance à maîtrise d'ouvrage.



"Naréoux ne sera pas une nouvelle zone commerciale", confirme le président de l'agglomération, Pascal Mercier

Jeudi soir, au Mouzon, se tenait à 18 heures le conseil communautaire, le groupe « Alternatives Territoriales d'Alternatiba Auch » représenté par une cinquantaine de militants, occupait le parvis. Il s'agissait, pour ces derniers, de montrer leur opposition au projet de la zone d'activité économique du Naréoux et de remettre à Pascal Mercier, président du Grand Auch Cœur de Gascogne, la pétition contre le projet forte de 1.450 signatures obtenues en ligne. C'est avec attention que Pascal Mercier a dialogué avec les représentants d'Alternatiba avant d'aller ouvrir la séance du Conseil communautaire dont le point essentiel concernait le débat d'orientation budgétaire.

Même si cela a bien été le cas, « la demande de subvention pour une assistance à maîtrise d'ouvrage, AMO, sur le site Naréoux amena de nombreuses interventions. L'entrée en matière par Claude Bourdil portera sur l'état des lieux à savoir « que, sur toutes les zones d'activité en service, celles-ci sont occupées en moyenne à 96 %, la collectivité n'a plus les moyens de répondre aux demandes d'installations d'entreprises qui lui sont faites dont 16 aujourd'hui que nous ne pouvons pas satisfaire, ça serait dommage de s'en passer ». Dans la prospective à moyen terme, sur vingt ans environ, l'agglomération devrait passer de 40.000 habitants à 50.000 avec à la clé 1.500 emplois, « le site de Naréoux est idéalement situé à l'est de la commune dont le Grand Auch est déjà propriétaire de 17 hectares ».

Ce sont sept conseillers communautaires qui interviendront dont Marie-Pierre Desbous\* [ci-joint un extrait de son communiqué], Jean-Michel Blay, maire de Pavie, qui apprécierait une ouverture sur les communes et Michel Baylac, vice-président de l'agglomération et maire de Roquelaure, lequel dit haut et fort que « s'il s'agissait d'une zone commerciale, il voterait contre, mais pour une zone d'activité économique, il votera pour ».

En conclusion, le président Pascal Mercier, souligne « Naréoux ne sera pas une nouvelle zone commerciale. Nous manquons de perspective sur le développement économique, il faut se fixer une direction, un cap celui de concilier le développement économique et le développement durable dans le respect de l'environnement ».

La délibération sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage sera adoptée avec 47 voix pour, 11 voix contre et 5 abstentions.



Les militants d'Alternatiba devant le hall du Mouzon.



Le président Pascal Mercier, entouré des vice-présidents.